




Les mots ne sont pas neutres



SÉQUE

Les mo
p

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ](#)

Podcast femmes et médias

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé le 25 février 2025 l'événement « Femmes et médias : les rencontres de l'égalité » pour décrypter les liens entre droits des femmes, médias, et démocratie.

À cette occasion, l'hémicycle du CESE s'est transformé en plateau de radio pour l'enregistrement et la diffusion en direct d'une émission animée par Giulia Foïs (journaliste sur France Inter) et Benoît Bouscarel (journaliste et fondateur de l'Onde Porteuse).

Dans cet épisode retrouvez l'analyse de Johanna Luysen, journaliste à Libération et Souâd Belhaddad, journaliste, romancière et dramaturge, conseillère au CESE. Les mots que nous utilisons ne sont pas neutres, la précision du langage médiatique pour parler des violences sexistes et sexuelles permet de décrire réellement ces violences sans les minimiser.

Ne pas utiliser les bons mots minimise la réalité et l'impact des violences, par Johanna Luysen

En ce moment, deux grosses affaires de violence sexuelle font la une des médias : les affaires Bétharram et le procès Le Scouarnec.

« *Si vous regardez sur Google Actualités et tapez le mot "abus sexuel", vous allez voir un très grand nombre d'articles. Pourtant, le terme "abus sexuel" ne veut strictement rien dire sur le plan pénal et est encore largement utilisé. Comment peut-on continuer à employer des mots impropres qui ne qualifient rien ?* » explique Johanna Luysen.

Cette question est particulièrement pertinente dans le contexte des violences sexistes et sexuelles. « Comment peut-on passer à côté d'une réalité en la sous-qualifiant systématiquement ? C'est une vraie question. »

Aujourd'hui, la situation a évolué, mais il reste encore beaucoup à faire, la couverture médiatique des violences sexistes et sexuelles reste souvent insuffisante. Les termes utilisés ne reflètent pas toujours la gravité des faits, et cela contribue à minimiser l'impact de ces violences.



Il est crucial de continuer à sensibiliser et à éduquer sur l'importance des mots utilisés pour décrire les violences sexistes et sexuelles. « En améliorant la précision et la pertinence du langage médiatique, nous pouvons mieux refléter la réalité de ces violences et contribuer à une prise de conscience collective plus efficace. »

On ne parle pas assez des hommes comme auteurs des violences, et on n'investigue pas assez ce champ là journalistiquement. Pourquoi cela coince-t-il encore ? Pourquoi n'y arrive-t-on pas ? Demande Johanna Luysen. « On n'y arrive pas car que je pense que l'on sait très bien que l'on se heurterait à une résistance très importante et à des réactions extrêmement violentes. Parler de sujets comme le masculinisme peut être très compliqué et susciter des réactions très négatives. »

Johanna Luysen détaille l'exemple d'Alice Coffin, qui sur un plateau télé dit qu'il y a des risques d'être victime de violence ou même de mourir en couple : elle a tout à fait raison. Mais elle se prend une déferlante d'insultes. Il y a une vraie résistance à évoquer ces sujets-là, alors qu'il y a beaucoup de choses très peu connues en termes de violence masculine. Par exemple, la question des violences vicariantes commence à être nommée dans les articles. Dans le cadre de violences conjugales, un homme peut s'attaquer aux enfants pour faire du mal par procuration à son ex ou à sa conjointe.

« *Il est indispensable de continuer à nommer ces réalités pour montrer l'étendue des violences et ainsi pouvoir s'y attaquer.* »

Des mots passés sous silence, une chronique de Souâd Belhaddad

Le mot que Souâd Belhaddad a choisi d'analyser pour sa chronique est en fait un non-mot. C'est à dire un mot qui parce que la société et en particulier notre presse française ne l'aimaient pas, est devenu inexistant ! Longtemps écarté, banni.

« *Ce mot avance donc masqué depuis des années, que dis-je, des siècles puisqu'il n'apparaît dans notre pays qu'au 19e et qu'il n'est entré dans le Petit Robert qu'en 2015.* »

Ce mot s'est surtout beaucoup caché derrière celui de « crime passionnel », « tragédie conjugale » ou de « drame de la jalousie ». Il a aussi été caché derrière le terme plus sophistiqué de « Uxoricide », du latin « uxor uxoris », épouse. Un juriste notoire de la fin du 18e précise du reste que le Pape Etienne V, se désole alors de l'atrocité du crime « d'uxorocide » et exige du mari qui a éliminé son uxoris son expiation le reste de l'existence.

Enfin, c'est un non-mot qui a aussi beaucoup voyagé de par le monde avant d'être admis sur les claviers de la presse française. Il est d'abord passé par les Etats Unis, où une Américaine en proposait une définition claire. « Crime commis sur une femme parce que c'est une femme ». Puis en Angleterre, où, dans les années 80, une Britannique et une Sud-Africaine le popularisent. Puis au Mexique, au Chili, pays qui ont osé non seulement le prononcer publiquement mais en faire un discours politique pour lutter contre. L'enjeu était politique : plus de 1440 meurtres en 10 ans. En Amérique latine, la réalité de ce non-mot n'était pas une non-réalité. Puis il est arrivé en Italie qui a fait une loi spécifique en 2013. Enfin, la création de ONU Femmes a officiellement adopté ce fameux « non-mot » en résolution.



En France, la presse jugeait ce mot trop militant-trop idéologique-trop partisan. La presse préférait, disait-elle, rester neutre. Jusqu'à ce que les chiffres prennent le dessus sur les mots, même silencés.

D'après le dernier rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) : plus de 50 000 femmes et jeunes filles tuées par des (ex-) conjoints ou des membres de leur famille dans le monde en 2023 (soit environ 140 victimes chaque jour) dans toutes les régions du globe.

En France, 115 victimes en 2023.

Les chiffres ont donc eu le dessus sur les mots, et celui de « féminicide » n'a plus été tabou. Sa réalité le précédait de si loin... Et ô surprise, quand on l'a enfin dit, enfin écrit : ce mot n'a tué personne !

L'analyse du silence de ce mot, c'est l'analyse d'une immense peur. Celle de nommer. Celle d'affronter, décider de réagir. Car si vouloir sauver des vies - nos vies - semble trop partisan- trop militant, trop idéologique alors, réjouissons-nous que notre déclaration des Droits de l'Homme, qui inclut aussi ceux des femmes, soit partisane et militante.

Ce sera pareil sur ce mot de backlash, retour de batons. Certains voudraient le nier, encore une fois, le passer sous silence. Mais la réalité aura raison de ce déni. « Mal nommer un objet, c'est ajouter eu malheur du monde » disait Camus.

Voir la vidéo de l'émission

Femmes et médias : les rencontres de l'égalité

Le CESE en partenariat avec [Equipop](#), [Ouest-France](#), [Reporters sans frontières](#), [l'Onde Porteuse](#), [Prenons la Une](#) et l'[Agence la Fronde](#), a organisé une journée pour échanger autour des défis liés au secteur des médias, interrogeant les liens entre droits des femmes, médias et démocratie.

Des ateliers dédiés aux journalistes et aux professionnels des médias ont été organisés le matin par Equipop, Prenons la Une et l'Agence la Fronde.

Une émission de radio organisée par le CESE et l'Onde Porteuse, en partenariat avec Ouest-France, a été enregistrée et diffusée l'après-midi. 68 radios associatives partenaires ont diffusé l'émission.

La journée a été clôturée par le vernissage d'une exposition de Reporters sans frontières en collaboration avec le CESE. L'exposition est visible sur les grilles extérieures du CESE pendant tout le mois de mars.

Photos © Katrin Baumann / CESE